

DIU ARTHROSCOPIE

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	1 an
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Acquisition des connaissances pratiques et théoriques permettant la réalisation d'arthroscopies.

Compétences développées



L'objectif du diplôme interuniversitaire (DIU) d'arthroscopie est d'assurer la formation initiale des internes et assistants et complémentaire des praticiens dans le domaine de l'arthroscopie. Ce diplôme, reconnu par l'Ordre des Médecins Français, donne droit au titre : Arthroscopie (titre universitaire autorisé sur les plaques et ordonnances par l'Ordre National des Médecins en date du 11/02/2011).

Les compétences développées au cours de l'enseignement ont pour but d'appréhender tous les aspects de la chirurgie arthroscopique aussi bien techniques que ceux se rapportant aux affections traitées.

Toutes les articulations seront envisagées avec pour chacune d'entre elles, indications, contre-indications, anesthésie, installation, voies d'abord, complications, résultats des différentes procédures et état de l'art.

L'endoscopie extra-articulaire sera elle aussi enseignée selon le même schéma pédagogique.

Conditions d'admission

Le responsable pédagogique supervise les recrutements des stagiaires suivant le calendrier ci-dessous :
Candidatures:

Période de dépôt des candidatures : **1er juin 2026 au 16 Novembre 2026**

Période d'études des candidatures : **15 Octobre 2026 au 16 Novembre 2026 ==> Réponse entre mi Novembre et Début décembre**

Vous devez déposer un dossier via l'application de candidature universitaire e-candidat. Seuls les dossiers complets et soumis sont étudiés.**** **l'accord du maître de stage EST OBLIGATOIRE : Il doit être membre titulaire de la Société Francophone d'Arthroscopie reconnu membre formateur par le bureau du D.I.U et de la SFA. Cf. <http://www.sofarthro.com/le-congres/diu/stages-et-formateurs>**

> Accédez à la plateforme E-Candidature

Mode d'emploi candidature - 508 Ko, PDF">ICI => Mode d'emploi candidature

Formation(s) requise(s)

Public concerné et titres requis :

- » Les titulaires d'un diplôme d'Etat français de docteur en médecine.
- » Les internes de spécialités, quelle que soit la filière choisie.
- » Les étudiants étrangers inscrits à un DIS.
- » les étudiants français ou étrangers en cours de spécialisation dans le domaine de la chirurgie orthopédique et traumatologique
- » les étudiants étrangers inscrits à une DFMSA / DFMS dans la spécialité "chirurgie orthopédique et traumatologique"
- » les titulaires du diplôme d'état français, ou d'un pays de l'Union Européenne, de docteur en médecine, spécialistes en chirurgie orthopédique et traumatologique, dans le cadre de la formation médicale continue,
- » les médecins spécialistes en chirurgie orthopédique qui sont qualifiés dans leur pays d'origine, après accord du responsable régional du DIU et du coordinateur interrégional du DIU.

Inscription

Une fois votre dossier accepté sur e-candidat et après confirmation de votre candidature la procédure d'inscription vous sera envoyée par mail .

Vous pourrez alors vous inscrire en ligne et déposer les pièces justificatives avant le début de la formation.

Montant des frais de formation pour l'année 2026-2027:

Renouvellement de l'habilitation est en cours dans nos instances.; le montant est susceptible de modifications

Financée par un tiers : 630 €

Non financée : 503 €

Tarif particuliers * : 290€ *chef de clinique*, interne* et assistant* :exerçant sur le territoire français **sur justificatif uniquement**

Montant des Droits d'Inscription Universitaire (DNI):

178 € pour l'année universitaire 2025/2026 fixés annuellement par arrêté ministériel - maj 25/06/2025

Lors de votre inscription en ligne vous serez invité(e) à régler vos DNI.

Merci de transmettre le justificatif obtenu à votre gestionnaire pour un enregistrement plus rapide de votre dossier

Toute inscription administrative doit être complète un mois avant la date du début des cours.

Contenu de la formation

Période de la formation : de février de l'année N à mai de l'année N+1

Volume horaire : 96 heures dont 42 heures d'enseignements théoriques

3 Modules obligatoires de 2 jours chacun , entre le mois février et le mois de juin dans une faculté partenaire

Séminaire : Epaule

Séminaire : Genou

Séminaire : Autres Articulations

1 stage pratique de 6 mois

Contrôle de connaissances

Pour être déclarés admis, les candidats doivent

- » avoir satisfait à l'épreuve écrite sur Sides NG et
- » avoir validé le stage pratique et
- » avoir été présents aux séminaires et
- » avoir obtenu la moyenne au mémoire.

Stages

Stage pratique : 6 mois.

Le stage pratique a une durée de 6 mois ou de 2 fois 3 mois(ou plus, si l'étudiant le désire), avec une présence minimum de 2 demi-journées par semaine. Pour chaque étudiant, le moniteur responsable du stage doit être membre titulaire de la Société Francophone d'Arthroscopie, reconnu membre formateur par le bureau du D.I.U et de la SFA. Cf. <http://www.sofarthro.com/le-congres/diu/stages-et-formateurs>.

Le stage est sanctionné par une fiche d'évaluation complétée par le moniteur de stage et adressée par celui-ci au secrétariat pédagogique.

Adresses et coordonnées

Directeur d'enseignement :

Professeur Thomas BAUER

thomas.bauer@aphp.fr

Coordinatrice Nationale

Institut Universitaire Locomoteur & Sport

Mme FREGEAC Anne

fregeac.a@chu-nice.fr

anne.fregeac@univ-cotedazur.fr

Contacts formation continue

Pour toute question concernant votre inscription administrative à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, contactez :

Madame Sylvie PERRAULT - sylvie.perrault@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre mail , merci d'indiquer dans le sujet **DU ARTHRO** ainsi que votre **Nom et Prénom**.